

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA2205 Fondements et éléments culturels relatifs à la civilisation gréco-latine			
Ancien Code	PERA2B25CIVGL	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Raphaël VANTOMME</b> (raphael.vantomme@helha.be) HELHa Loverval <b>Dominique SERGENT</b> (dominique.sergent@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de caractériser des aspects de la civilisation gréco-romaine.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en évidence des aspects significatifs du monde gréco-romain et ses prolongements ou ses ruptures.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Caractériser le cadre géographique et historique d'un extrait de texte relatif à la civilisation gréco-romaine.
2. Identifier certains éléments de l'organisation sociale, à travers quelques notions clés.
3. Lire et caractériser des auteurs, des œuvres et des genres littéraires.
4. Traduire, en français correct, des extraits de textes latins non vus.
5. Présenter des figures héroïques, mythiques et légendaires.
6. Expliquer la portée de certains mythes et légendes.
7. Elaborer des situations d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.

L'étudiant sera évalué sur ces acquis d'apprentissage.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA2B25CIVGLA Fondements et éléments culturels relatifs à la civilisation gréco-latine 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA2B25CIVGLA Fondements et éléments culturels relatifs à la civilisation gréco-latine 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements et éléments culturels relatifs à la civilisation gréco-latine			
Ancien Code	22_PERA2B25CIVGLA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEAB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Raphaël VANTOMME</b> (raphael.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de caractériser des aspects de la civilisation gréco-romaine.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en évidence des aspects significatifs du monde gréco-romain et ses prolongements ou ses ruptures.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

L'étudiant sera évalué sur ces acquis d'apprentissage.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Caractériser le cadre géographique et historique d'un extrait de texte relatif à la civilisation gréco-romaine ;
2. Identifier certains éléments de l'organisation sociale, à travers quelques notions clés ;
3. Lire et caractériser des auteurs, des oeuvres et des genres littéraires ;
4. Traduire, en français correct, des extraits de textes latins non vus ;
5. Présenter des figures héroïques, mythiques et légendaires ;
6. Expliquer la portée de certains mythes et légendes ;
7. Elaborer des situations d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- éléments culturels relatifs à la civilisation gréco-romaine ;
- mise en évidence des aspects significatifs du monde gréco-romain et ses prolongements ou ses ruptures ;
- caractéristiques des différents supports, documents et objets archéologiques ;
- éléments de l'organisation sociale antique à travers quelques notions clés ;
- figures héroïques, mythiques et légendaires ;
- version sur base de textes latins authentiques et didactique de la traduction ;
- élaboration didactique de situations d'apprentissage.

## Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins ou des résultats de tests formatifs réguliers.

## Sources et références

Une liste d'ouvrages est donnée en début d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles de cours et documents distribués en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fait au travers d'un travail à remettre pour la session d'examen de juin (20%) et d'un examen mixte (80%). Les modalités de l'examen mixte sont précisées en début de quadrimestre. Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit ; examen écrit et oral) sont présentées. L'indication "PP" ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exm	100	Trv + Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant est en échec pour l'épreuve du Q2, il devra représenter au Q3 la ou les modalités en échec, travail et/ou examen écrit et/ou examen oral. Si le travail est réussi au Q2, l'étudiant est dispensé de le représenter au Q3.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).